

La mauvaise santé est liée à la pauvreté en milieu urbain

OMS

Paris : Unesco, 2010

Source : OMS,

http://www.hiddencities.org/downloads/WHO_UN-HABITAT_Hidden_Cities_FRw.pdf

Tags : Société | Santé | Pauvreté | Ville

Publié conjointement par l'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT), le présent rapport précise que si en 1990 moins de 4 personnes sur 10 vivaient en zone urbaine, cette proportion est passée à plus de 1 sur 2 en 2010. Elle pourrait atteindre 7 sur 10 en 2050. De plus, l'essentiel de la croissance de la population urbaine durant les 30 prochaines années se produirait dans les pays en développement, dont le Maroc où une ville comme Marrakech qui affiche une croissance annuelle de la population d'environ 4 % pourrait assister à un doublement dans les 17 prochaines années.

Par ailleurs, le rapport a souligné que la mauvaise santé est beaucoup plus liée à la pauvreté en milieu urbain qui alimente les disparités en matière d'accès aux soins de santé.

Le rapport met en exergue plusieurs facteurs qui expliquent cette situation dont notamment la dynamique des populations, la gestion des villes, l'environnement naturel et l'environnement bâti, l'environnement social et économique et la gestion de l'accès aux services et des urgences sanitaires.

Parmi les principaux résultats du rapport, on note que dans les zones urbaines, les enfants les plus pauvres ont deux fois plus

de risque que les enfants les plus riches, de mourir avant l'âge de cinq ans. Dans 44 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, la couverture en matière d'accouchements pratiqués avec l'assistance d'un personnel de santé qualifié varie entre 40 et 100%.

En matière de santé, le rapport souligne que les inégalités existent également dans les pays développés, à l'instar du Japon, où la tuberculose y est plus fréquente et les disparités sont généralement plus importantes dans les grandes villes. En termes d'accès à l'eau potable, le rapport fait état de l'importance des inégalités qui subsistent en Afrique, en Amérique et en Asie, en milieu urbain, entre les citadins les plus riches et les plus pauvres.

Enfin, le rapport précise que, si les pays ne mettent pas en œuvre des mesures urgentes pour remédier aux inégalités en matière de santé en milieu urbain, ils ne seront manifestement pas en mesure de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) correspondants. Ces mesures nécessitent l'engagement des pouvoirs publics, des responsables locaux et de la société civile pour promouvoir l'équité en matière de santé en milieu urbain.

